

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 27 août 2018

"Tapis vert": il reste à rémunérer la valeur ajoutée!

Le comité central de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL) accueille favorablement la décision de principe du comité de l'IP Lait concernant l'introduction du "Tapis vert" (norme nationale pour une production laitière durable). La charge supplémentaire doit toutefois être rémunérée. La FPSL ne pourra donc formuler un jugement définitif que lorsque le montant du supplément de durabilité – rémunérant cette valeur ajoutée – sera connu, soit d'ici à mi-septembre 2018.

S'agissant de la stratégie pour un approvisionnement durable en fourrages, le comité central de la FPSL a pris connaissance du fait que, compte tenu de l'ouverture des frontières, les partenaires du marché ne veulent pas s'engager à supporter ou à répercuter les incidences financières. La FPSL exige par conséquent que la mise en œuvre n'entraîne pas de répercussions économiques négatives pour la production laitière suisse.

À sa séance du 23 août 2018, le comité central de la FPSL a nommé Hanspeter Egli, président de VMMO, en vue d'une élection à la vice-présidence de la FPSL par l'assemblée des délégués du 17 avril 2019. En outre, Markus Berner a été élu comme représentant des organisations membres de la FPSL au comité de direction de la Caisse de compensation pour les organisations laitières et agricoles.

Direction

Weststrasse 10
Case postale
CH-3000 Berne 6

Téléphone 031 359 51 11

Télécopie 031 359 58 51

smp@swissmilk.ch

www.swissmilk.ch

swissmilk**Les prochaines semaines seront décisives**

Le projet "Tapis vert" a tant progressé ces derniers mois que la branche laitière devait maintenant prendre une décision de principe. Le comité de l'IP Lait veut suivre le chemin du "Tapis vert". Le comité central de la FPSL, pour sa part, a été informé de l'état des discussions et soutient la poursuite des travaux. Il est toutefois crucial de trouver très rapidement un consensus sur la question du supplément de prix lié au "Tapis vert". En effet, pour la FPSL, une chose est claire: celui-ci a un prix, car la valeur ajoutée est générée en premier lieu sur les exploitations, ce qui implique une charge de travail accrue! La décision ne peut en outre pas être reportée, les producteurs de lait ayant besoin de savoir bientôt à quels programmes supplémentaires ils devraient éventuellement s'inscrire pour 2019.

Le projet "Tapis vert" a pour objectif de renforcer la position du lait et des produits laitiers suisses par rapport aux produits étrangers et d'atténuer la pression des importations, et est donc dans l'intérêt supérieur de l'économie laitière et fromagère suisse dans son ensemble. S'il en va de la confiance des consommateurs, le projet est aussi déterminant en matière de politique agricole, car il constitue un signal clair en faveur d'une production agricole adaptée aux conditions locales.

Pas de hausse des coûts pour la production laitière

Le comité central de la FPSL prend connaissance du projet pour un approvisionnement durable en fourrages suisses. Il ressort cependant que les partenaires du marché ne sont pas disposés à reporter les coûts supplémentaires jusque dans les rayons. Les conditions qui seront instaurées par la PA22+ constituent une autre incertitude pour les producteurs de lait. Le comité central de la FPSL exige par conséquent une mise en œuvre n'entraînant pas de répercussions économiques (financières) négatives pour la production laitière suisse. Le concept proposé générerait un coût supplémentaire pouvant aller jusqu'à 0,6 ct./kg de lait.

Renseignements:

Reto Burkhardt, responsable de la communication

079 285 51 01

3336 signes (espaces comprises)

www.swissmilk.ch

